

Citoyenneté et pouvoir d'agir

en particulier dans la Politique de la Ville

Je vais vous présenter un ensemble de réflexions augmenté de mes propres expériences, je vais donc lire mes notes, du mieux que je peux, car je rapporte, à ma manière, les propos d'autres personnes.

C'est donc une compil

- du Rapport de Marie-Hélène BACQUÉ et Mohamed MECHMACHE au Ministre délégué chargé de la Ville réalisé en 2013 : Pour une réforme radicale de la politique de la ville, Ça ne se fera plus sans nous, Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires.
- de notes de lecture du livre de Myriam Bachir (enseignante-chercheuse) « Et si les habitants participaient ? Entre participation institutionnelle et initiatives citoyennes dans les quartiers populaires » 2018, l'harmattan, collection villes en mouvement
- et de mes propres expériences.

On parle toujours de participation des habitants. Mais ...

Comment partager avec la population le pouvoir de débattre et surtout de décider de l'intérêt général ?

La question de la participation des habitants est complexe, elle renvoie à la dialectique de la domination et de l'émancipation en démocratie, à des questions sensibles de discrimination, de déni de reconnaissance, de honte et de peur du jugement.

Mais de quoi parle -t-on ? Quelques rapides définitions :

La démocratie délibérative : c'est l'échange public d'arguments, un moyen de co-construire l'intérêt général.

La démocratie participative : le pouvoir de décision revient directement aux

citoyens.

La démocratie participative

Le débat augmente autour de la démocratie participative en particulier quand il y a crise de la représentation : crise de la citoyenneté, crise de la gouvernabilité, défiance envers les politiques, crise des identifications sociales, délitement du lien politique, césure entre gouvernants et gouvernés,...

Mais c'est quoi la démocratie participative ? Un concept philosophique ? Une idéologie ? Un instrument de gouvernabilité des sociétés complexes ? Est-ce le signe d'une transformation de la démocratie ? C'est quoi les objectifs ? Qui participe ? Participer, pourquoi ? pour fabriquer du consensus ? Pour rechercher la paix sociale ?

Comment on fait ?

Quelle est la place des élus ? Quelle est la place des associations ?

Comment développer le pouvoir d'agir des habitants ? Comment les associer aux prises de décisions, aux côtés des élus et des pouvoirs publics ?

A - les difficultés

Les acteurs politiques entretiennent souvent des rapports ambivalents avec la participation, ils reconnaissent peu les nombreuses expériences participatives non instituées par le pouvoir politique. Ils craignent, plus ou moins inconsciemment, une perte de pouvoir et de représentation, une atteinte à leur légitimité, le partage du pouvoir inquiète...

Pour les habitants des quartiers, participer n'a rien de naturel, l'exercice est périlleux, il est parfois plus simple de ne pas s'y engager.

Dans la Politique de la Ville, « faire participer » (étrange injonction!) s'impose et transforme les conditions d'exercice du métier politique.

Ce n'est pas si simple, cela pose de nombreuses questions qu'il faut prendre à bras le corps si on le souhaite vraiment , de la part des élus comme de celle de l'ensemble des citoyens.

Il y a un frein important : le temps ! Faire participer à des choix collectifs, élaborer des actions publiques suppose de la longue durée, de la maturation. Or le rythme, rapide, de la démocratie représentative, la logique électoraliste, n'est pas adapté au temps de la participation. Impliquer des publics nécessitent de la formation et de la pédagogie, c'est la même chose pour les élus. Il faut du temps pour passer d'une appréhension individuelle de soi, de ses soucis et de ses besoins à une représentation collective des difficultés et à une recherche collective des solutions dans l'intérêt général.

Qui conduit le processus, qui décide ?

Recherche-t-on la paix sociale ou bien la justice et le changement social ? la participation est affirmée dans la politique de la ville, mais de qui parle-t-on ? d'individus, d'associations, de groupes sociaux organisés ?

Un autre point reste aveugle : la nature des rapports entre les habitants, les élus et les administrations. Doivent-ils être intégrés à la gestion ou la contrôler ? Sont-ils des partenaires dans un dialogue ou les acteurs d'un contre-pouvoir ? Ces questions ne sont pas véritablement débattues . Les habitants, mais aussi les professionnels et les élus en sont conscients, ce qui explique leurs attentes et leur défiance.

Le tissu associatif investi dans les quartiers populaires est riche de sa diversité et de son inventivité mais il est fragilisé par les logiques d'appel d'offre et de mise en concurrence, par les restrictions budgétaires.

Plusieurs mondes associatifs coexistent , s'ignorant souvent, parfois collaborant, le plus souvent pris dans des logiques de concurrence. Ces structures ou collectifs se rejoignent cependant dans leur aspiration à plus d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs locaux et à une marge d'initiative plus importante. Leur mise en réseau et leur complémentarité représente un enjeu essentiel pour faire exister des espaces publics d'expression citoyenne.

B – Que peut-on attendre de la participation ?

Les approches élitistes de la démocratie avancent que les « simples » citoyens n'auraient pas les compétences pour délibérer et prendre les bonnes décisions. Les faire participer serait coûteux en temps, financièrement et inefficace. C'est au fond cette conception qui sous-tend nombre de réticences aux pratiques participatives. Pourtant, les exemples ne manquent pas pour démontrer la capacité des citoyens à mobiliser leurs savoirs d'usage, leur compréhension de la société et de la politique, ou leurs savoirs professionnels ; encore faut-il les reconnaître et savoir les entendre.

L'enjeu de la participation est aussi social : participer à un collectif peut contribuer à inverser des spirales de désocialisation, d'isolement et de repli, peut permettre de retisser des liens, peut enclencher des dynamiques de mobilisation individuelles et collectives.

Mais l'enjeu est avant tout politique. Il consiste à mobiliser les citoyens autour de la vie collective et de la vie de la cité, à faire de la chose politique un enjeu partagé, à réinventer la démocratie.

C – retour sur la politique de la ville

Quelques lois et rapports en France :

Début 80, le rapport Dubedout initie l'expérimentation participative à l'échelle des quartiers, création des conseils de quartier, mais il ne suffit pas d'ouvrir des espaces institutionnels de participation pour qu'ils soient occupés.

En 1992, la loi ATR (administration territoriale de la république) affirme le droit des populations à être informées et consultées sur les affaires locales

En 2022, la loi relative à la démocratie de proximité rend obligatoire les comités de quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants

Le rapport Bacqué-Mechmache en 2013 jette un pavé dans la mare : réunir les associations et les collectifs à l'échelle du quartier, nourrir la discussion et la représentation citoyenne, soutenir la création d'espaces citoyens et les reconnaître.

Permettre aux habitants d'agir directement sur leur quartier et d'être force de propositions auprès des services publics. Ce rapport bouscule et enclenche une loi en 2014 dite de programmation pour la ville et la cohésion urbaine dont découlent les contrats de ville avec l'obligation de conseils citoyens

Petit point sur les conseils citoyens :

Dans les conseils citoyens, obligatoires institutionnellement, la participation n'y est pas spontanée : porte à porte, coups de téléphones,.. pour les remplir. Ça ne donne pas vraiment envie d'y entrer, c'est source de tensions. Cela suppose une exposition, une prise de risque et un minimum de croyance dans la pertinence du dispositif. Les habitants y vivent souvent une violence institutionnelle : non-formulation des objectifs, manque de clarté sur les rôles, sur le pouvoir d'agir, langage décalé, absence de traducteurs quand ils sont nécessaires,...

Souvent dans les conseils citoyens, les associations et les groupes organisés, sont maintenus à distance, un déni d'existence , comme si les élus craignaient une concurrence, une crainte ou un refus des « contre pouvoirs »

D – des pistes positives

Quels sont les leviers pour l'émancipation citoyenne ? Quelles sont les pistes pour ré-enchanter le politique ?

- aller vers plutôt que « venez à moi »
- se mettre en mouvement : renforcer la capacité individuelle pour faire émerger une communauté d'intérêts, pour aller vers le pouvoir d'agir
- prendre le temps de la relation
- retracer le cheminement de la participation des habitants, de leur expression à la co-construction, interroger les positionnements des organisations et institutions, décrypter les points de blocage, évoquer les modes d'action, les conditions de réussite et les postures à adopter pour dépasser les freins identifiés et réussir la mobilisation
- inscrire chacun dans un groupe d'intérêt, dans une dynamique collective susceptible d'agir sur la société et sur les organisations : une affaire de rapports sociaux : c'est là toute la différence entre capacité et pouvoir
- encourager les actions collectives, la parole ne suffit pas, il faut des actes
- articuler de façon visible la parole recueillie et l'acte de décision
- réhabiliter le conflit démocratique, pour que les colères ne deviennent pas mal être, violence. Le conflit comme étape vers une négociation, puis vers un compromis.
- pousser les institutions à la transparence et à rendre des comptes
- reconnaître la légitimité des « invisibles »
- rétablir l'accès au droit pour des gens qui se sont tus ou qui ont perdu l'envie de donner leur avis

E - En guise de conclusion, extrait du livre de Myriam Bachir

quel gâchis ! les collectivités locales sont essentielles pour développer le lien social et l'engagement citoyen, Mais...

Amer constat d'une situation de hiatus entre les offres institutionnelles de consultation et la réalité des initiatives citoyennes dans les quartiers populaires.

Un plafond de verre subsiste entre les initiatives populaires et le politique : le déni de reconnaissance, le silence qu'il provoque, la non-prise en compte des potentiels citoyens exercent une violence institutionnelle. Est-il possible de changer cette violence en conflit ? De changer ce conflit en écoute mutuelle ? De changer cette écoute en coopération, de changer cette coopération en coconstruction ?